

Communiqué de presse

Contact : Evelyne Lekime
Press & Communications
Tél. : + 32 2 600 60 12
GSM : +32 476 74 64 18
e-mail : elekime@deloitte.com

Les professionnels de la fiscalité et de la finance demandent un tax shift allant de l'imposition des revenus du travail vers un impôt sur la consommation et l'environnement

Un sondage de Deloitte auprès de 150 professionnels de la fiscalité et de la finance suggère que, au cours de l'année passée, quatre entreprises sur cinq ont subi un contrôle fiscal ou ont reçu une demande de renseignements.

Bruxelles, le 9 février 2015 – L'équipe Tax & Legal de Deloitte a annoncé les résultats d'un sondage mené aujourd'hui auprès de 150 professionnels de la fiscalité et de la finance lors de leur Forum Tax & Legal annuel à Bruxelles. Les participants proviennent principalement de groupes multinationaux, de grandes entreprises belges ou de PME. Le questionnaire d'aujourd'hui a testé leur réaction dans le climat fiscal et d'investissement actuels. Les années précédentes, il apparaissait clairement que les experts trouvaient les charges sur le travail trop élevées. Cette année, dans leurs réponses relatives au tax shift, il est apparu que la plupart des experts fiscaux souhaitent un glissement vers un impôt sur la consommation et l'environnement.

Les principales conclusions sont :

- Les années précédentes les experts fiscaux et financiers pensaient unanimement qu'une diminution des charges liées au travail devait être la priorité numéro un du gouvernement. Aujourd'hui, le sondage a porté sur d'autres mesures qui, outre la diminution des charges liées au travail, sont cruciales afin de maintenir l'attractivité de la Belgique pour les investisseurs étrangers. **38% des sondés trouvent qu'une diminution du tarif nominal de l'impôt des sociétés (34%) est prioritaire.** En deuxième lieu, un tiers des sondés choisit la stabilité fiscale pour renforcer la position concurrentielle de la Belgique.
- **La majorité des sondés (27%) plaident pour un glissement des charges fiscales liées au travail vers une augmentation des impôts relatifs à l'environnement.** En deuxième lieu (23%), les sondés choisissent une augmentation du taux de la TVA ou une augmentation de l'assiette TVA.

Communiqué de presse

- D'autres alternatives qui ont recueilli moins de voix sont une augmentation des taxes sur l'immobilier (sur base des revenus réels / de la valeur réelle locative), une imposition effective sur les plus-values réalisées sur actions et un impôt sur le patrimoine. Une minorité absolue demande une augmentation du précompte mobilier (4%).
- Quatre sondés sur cinq déclarent qu'au cours des deux années dernières ils ont fait l'objet d'un contrôle fiscal ou ont reçu une demande de renseignement. Ce résultat confirme la recrudescence des contrôles fiscaux en Belgique.

###

Si vous avez des questions sur le Tax Forum et les résultats du sondage, n'hésitez pas à contacter :

Piet Vandendriessche - +32 495 59 48 85 - pvandendriessche@deloitte.com

Patrick Derthoo - +32 495 59 48 50 - pderthoo@deloitte.com

André Claes - +32 495 59 48 13 - aclaes@deloitte.com

À propos de Deloitte

Deloitte, cabinet d'audit et de conseil de premier plan en Belgique, offre des services à haute valeur ajoutée en matière d'audit, d'expertise comptable, de conseil fiscal et juridique, de financial advisory services et de consultance.

Plus de 2.900 collaborateurs répartis dans 10 bureaux conseillent des entreprises nationales et internationales, des PME ainsi que des institutions publiques et des ASBL. Le chiffre d'affaires pour l'exercice fiscal 2014 s'élève à 370 millions d'euros.

Le cabinet belge fait partie du groupe international Deloitte Touche Tohmatsu Limited, l'un des leaders mondiaux des services professionnels, regroupant plusieurs sociétés membres indépendantes.

Nous concentrons nos efforts sur notre service à la clientèle à travers une stratégie mondiale menée au niveau local dans plus de 150 pays. Fortes d'un capital intellectuel composé de plus de 201.400 personnes dans le monde, nos sociétés membres fournissent des services dans les principaux domaines professionnels couvrant l'audit, la fiscalité, la consultance et le conseil financier. Leurs services, renommés pour leur excellence, ont déjà conquis les décideurs de la plupart des grandes enseignes internationales et nationales, publiques comme privées, et d'organisations prospères en plein essor opérant à l'échelle mondiale. Le groupe Deloitte Touche Tohmatsu Limited a réalisé un chiffre d'affaires de 34.2 milliards de dollars pour l'année fiscale 2014.

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter <http://www.deloitte.com/about>.